expira huit jours après, à Syracuse, des suites de sa blessure.

Augusta (COMBAT D'), tableau de L. Garneray, galeries de Versailles. L'auteur a choisi pour sujet le moment où le vaisseau du chevalier de Tourville force celui de l'amiral Ruyter, désemparé par la chute de son grand mât de hune, à laisser arriver pour gagner le port d'Augusta, tandis que le marquis de Valbelle, à l'avant-garde, coule à fond une des deux chaloupes ennemies qui lui disputent le passage (22 avril 1676). Ce tableau, commandé par Louis-Philippe, a été exposé au Salon de 1837.

AUGUSTA, capitale de l'Etat du Maine (Etats-Unis d'Amérique) depuis 1831; située sur la rive droite du Kennebec, dont les rives sont unies en cet endroit par un assez joli pont; 15,000 hab. ‖ Ville des Etats-Unis, sur la Savannah, dans l'Etat de Georgie; 6,700 hab. Ville très-florissante; entrepôt considérable de coton et tabac. ‖ Ville des Etats-Unis, dans l'Etat de New-York, comté d'Oneida; 3,100 hab. ‖ Ville de l'Australie, sur la côte occidentale, près du cap Leeuwin; elle fait partie de la colonie de la rivière des Cygnes. Bibliothèque, jardin botanique; 3,500 hab.

AUGUSTA (Jean), théologien de la Bohême, né à Prague en 1500, mort en 1575. Il était d'abord utraquiste, et, quoique lié avec Luther et Mélanchthon, il n'adopta pas entièrement leurs opinions. Nommé ministre des frères de Bohême, il devint ensuite évêque de tous les temples de cette secte, qu'il s'efforça des lors de concilier avec les protestants. Le roi Ferdinand le fit emprisonner pendant seize ans, pour le forcer à rentrer soit dans l'Eglise romaine, soit dans la doctrine des utraquistes, seules tolérées en Bohême. Il finit par recouvrer sa liberté à la mort de Ferdinand, à la condition de ne plus enseigner ni prêcher. Il a laissé, entre autres écrits, un intéressant *Abrégé de la doctrine des frères de Bohême.*

AUGUSTÆUM s. m. (ô-gu-sté-omm — rad. *Auguste*, n. pr.). Antiq. Syn. d'*abside*. ‖ Nom donné à une place carrée de Constantinople, entourée de portiques à deux rangs de colonnes, au milieu de laquelle Constantin avait fait élever une statue à sa mère Hélène : *On voyait encor l'AUGUSTÆUM le milliaire d'or où aboutissaient les grandes voies de l'empire.* (Bachelet.)

AUGUSTAIN s. m. (ô-gu-stain — du lat. *augustanus* ou *augustaneus*, qui concerne Auguste, qui a rapport à Auguste). Antiq. rom. V. AUGUSTAL.

AUGUSTAL, ALE adj. (ô-gu-stal — lat. *augustalis*, même sens; formé de *Augustus*, Auguste). Antiq. rom. Qui appartient, qui a rapport à Auguste ou à un auguste, à un empereur. ‖ On dit quelquefois AUGUSTAIN.

— *Soldats augustaux*, Soldats ajoutés par Auguste, et, à son exemple, par les autres empereurs, au nombre que les règlements militaires fixaient pour chaque corps; ils servaient de chefs de file dans les combats et les manœuvres. ‖ *Troupes augustales*, Légion créée par Néron. Elle était composée de cinq mille hommes chargés d'applaudir l'empereur, quand il chantait ou jouait d'un instrument en public, ou qu'il se livrait à quelque exercice du corps. ‖ *Officiers augustaux*, Tous les officiers attachés au palais de l'empereur. ‖ *Préfets augustaux*, Préfets d'Alexandrie, ainsi nommés soit à cause de l'importance de leur charge, soit parce que les premiers avaient été institués par Auguste, après la défaite d'Antoine et de Cléopâtre. Certains préfets de municipes portaient aussi ce titre, mais en ignore pour quel motif. ‖ *Jeux augustaux*, Jeux institués, dans Rome, pour célébrer l'anniversaire de la bataille d'Actium. Ils avaient lieu le 23 septembre et duraient toute la journée, laquelle était remplie par des courses de chars, des chasses, et un repas offert, dans le Capitole, aux sénateurs et au prince lui-même. Des jeux semblables et portant le même nom furent établis dans presque toutes les provinces. ‖ *Confrères augustaux*, Prêtres de la divinité d'Auguste, qui furent créés, dans Rome, après la mort de ce prince, et que l'on choisissait parmi les plus grands personnages de l'Etat. ‖ *Flamines* ou *prêtres augustaux*, Prêtres chargés de desservir les temples d'Auguste, spécialement consacrés à la mémoire du souverain, surtout dans les villes de province. Ils veillaient au culte des dieux lares, associé dès lors à celui des divinités domestiques de la famille de l'empereur, et avaient aussi quelques attributions municipales. ‖ *Sévirs augustaux*, Magistrats institués par Auguste dans les colonies et dans les municipes d'une grande partie de l'empire, pour y remplir des fonctions, moitié civiles, moitié religieuses, dont la nature n'est pas bien connue. ‖ Dans la plupart de ces cas, on dit aussi AUGUSTALES au masc. pl.

— *Papier augustal*, Nom donné, du temps d'Auguste, par la flatterie des fabricants, à la plus belle sorte de papyrus. Avant cette époque, on l'appelait *papier hiératique*, parce qu'on s'en était primitivement servi pour la transcription des livres sacrés. ‖ On disait aussi PAPIER AUGUSTE.

— s. f. Sous l'empire romain, la tente de l'empereur.

— Métrol. Monnaie d'or de Sicile, créée par Frédéric II, qui prenait le titre d'Auguste, comme empereur d'Occident.

— s. f. pl. Fêtes et jeux établis à Rome, dix-huit ans av. J.-C., pour perpétuer le souvenir du retour d'Auguste dans cette ville, après qu'il eut vaincu les Parthes et pacifié l'Orient. On la célébrait le 2 octobre de chaque année.

AUGUSTALÉ s. m. (ô-gu-sta-lé — lat. *augustale*, même sens). Antiq. rom. Nom donné, sous l'empire, à la partie du camp où était dressée la tente de l'empereur, et que l'on appelait aussi *augurale* ou *prætorium*. ‖ Terrain consacré à Auguste, dans les colonies, et sur lequel les prêtres préposés au culte de cet empereur se réunissaient et célébraient les fêtes en son honneur.

AUGUSTALITÉ s. f. (ô-gu-sta-li-té — rad. *augustal*). Hist. et antiq. rom. Nom d'une magistrature qui exista, dans les colonies et les municipes, depuis le règne d'Auguste jusqu'à la fin du IIe siècle après J.-C.

— **Encycl.** L'existence de l'*augustalité* est attestée par plusieurs passages d'auteurs latins, surtout par des centaines d'inscriptions; mais on n'est pas encore parvenu à découvrir quelle était sa nature véritable. Parmi les divers systèmes imaginés pour résoudre ce problème d'histoire, le plus probable est celui qui considère l'*augustalité* comme une espèce de magistrature ayant des attributions à la fois religieuses et municipales. Au point de vue religieux, elle présidait au culte des dieux lares, qu'Auguste avait réformé et étendu à tout le monde romain; sous le rapport municipal, elle était chargée de pourvoir, à ses frais, à la construction de certains édifices, à la célébration de certains jeux, à l'entretien des voies de communication, etc. Les magistrats de l'*augustalité* se nommaient, suivant les lieux, *maîtres des lares*, *maîtres augustaux*, *sévirs augustaux*, ou simplement *augustaux* ou *augustals*. Ils formaient une corporation régulière, dont les membres, divisés en membres actifs et en membres honoraires, étaient en nombre illimité, et se recrutaient dans la classe moyenne des villes de province.

AUGUSTAMNIQUE, partie orientale de la basse Egypte, à l'E. du Delta. Sous Constantin, elle forma une des sept provinces du diocèse d'Egypte. Cette province s'étendait depuis la branche du Delta jusqu'à la frontière arabe.

AUGUSTAT s. m. (ô-gu-sta — rad. *auguste*). Antiq. rom. Dignité d'un auguste, d'un empereur romain.

AUGUSTATICUM ou **AUGUSTICUM** s. m. (ô-gu-sta-ti-komm, ô-gu-sti-komm — mot lat. formé de *Augustus*, Auguste). Antiq. rom. Gratification que les empereurs faisaient aux soldats lorsque ceux-ci prêtaient leur premier serment ou le renouvelaient.

AUGUSTE adj. (ô-gu-ste — lat. *augustus*, même sens. Voilà ce que disent tous les dictionnaires qui s'occupent d'étymologies; mais cela ne nous apprend absolument rien, pas plus que si l'on nous dit que *aimer*, *avare*, *homme*, etc., nous viennent du latin *amare*, *avarus*, *homo*, etc., même sens. Le lecteur, qui est en général curieux quand il s'agit d'étymologies, a le droit de dire : « Eh bien, après? Quel rapport y a-t-il entre ces termes latins et le sens intime du mot? Nous sommes aussi avancés que si un savant géographe nous disait que les sources du Nil sont situées en Afrique. » Il nous semble à nous que ce lecteur indiscret n'aurait pas tout à fait tort. Voilà pourquoi le *Grand Dictionnaire* donnera toujours, chaque fois qu'il le pourra, des origines, des sources mieux déterminées. C'est ce que nous allons faire pour *auguste*. Diverses étymologies ont été données de ce mot, qui est devenu un nom patronymique célèbre. Les anciens auteurs, tels que Festus et Suétone, s'en étaient tenus à des étymologies apparentes. Le premier voit dans ce mot le radical *aus*, oiseau, combiné soit à *gestus*, soit à *gustatus*, et il pense que, dans l'origine, ce terme s'appliquait à un endroit consacré par la présence de certains oiseaux. Le second exprime une opinion à peu près semblable. Il résulte de ces deux autorités qu'au mot *augustus* s'attachait primitivement une idée de sainteté, de consécration; c'est une considération qui peut guider nos recherches en leur donnant une direction plus précise. Pott, dans ses *Recherches étymologiques*, voit dans le *gus* d'*augustus*, comme dans le *gur* de *augur*, le correspondant du verbe ancien haut allemand *kiusan*; alors, suivant lui, *augur* signifierait littéralement *vogel-kieser*, *avium elector*, mot à mot *celui qui choisit les oiseaux*, tandis qu'*augustus* aurait le sens passif de *avibus electus*. Mais, comme le fait très-justement remarquer Corssen dans le *Journal philologique* de Kuhn, la signification du verbe latin *gustare*, qui diffère entièrement de celle du verbe germanique *kiusan*, ne permet pas d'admettre cette hypothèse, très-ingénieuse du reste, il faut le reconnaître. Corssen a alors recours, pour expliquer le mot *augustus*, au radical *augere*, augmenter, et démontre que le sens de ce dernier mot avait une valeur toute technique dans la langue liturgique des anciens Romains. C'est la racine d'*augere* qu'on retrouve dans le mot *mactare*, *mactus*, sacrifier, pour *magis auctus*, plus augmenté. Un ancien scoliaste dit, en effet, à ce propos : « Toutes les fois qu'on versait sur la victime soit du vin, soit de l'encens, on disait : l'animal est *mactus* par le vin et l'encens, c'est-à-dire le sacrifice est complet. » Le mot *augmen* avait un sens analogue, et servait à désigner en général un sacrifice solennel, accompli selon tous les rites. Dans cette hypothèse, *aug-ur* serait été naturellement celui qui *augmente*, c'est-à-dire qui accomplit le sacrifice. *Augur* aurait ensuite donné naissance à *augustus*, comme *robur* à *robustus*; *augustus* voudrait donc dire celui qui est *consacré*, le saint. C'est dans ce dernier sens que les prêtres appliquaient ce mot aux endroits consacrés, *augusta*, comme nous l'avons dit plus haut. « On appelait *augusta*, dit Ovide dans ses *Fastes*, les temples consacrés selon les rites *par la main des prêtres*, » dernier détail qui concorde assez bien avec l'étymologie que nous donnons. Enfin, Corssen cite un nouvel argument en faveur de sa théorie, argument que lui fournit un idiome congénère du latin, l'ombrien. Dans les prescriptions sacerdotales que nous ont conservées certaines tables trouvées dans l'Ombrie, un prêtre est appelé *uh-tur*; or, *uh-tur* est, d'après les lois de permutation phonétiques qui président aux rapports du latin et de l'ombrien, l'équivalent exact, lettre pour lettre, du latin *auctor*, auquel on rattache *augur*. L'analogie des fonctions et l'identité du radical plaident, en effet, assez éloquemment en faveur de la théorie de Corssen. Il faut donc, dans ce cas, rejeter l'opinion qui veut voir dans *augustus* la terminaison caractéristique du superlatif, comme celle a lieu dans *fidustus*). Dignité de respect, vénérable, imposant; qui a une sorte de grandeur solennelle. Se dit des personnes et des choses : *Monarque AUGUSTE. Personnage AUGUSTE. Une princesse. AIR AUGUSTE. Assemblée AUGUSTE. Une AUGUSTE infortune. Ce palais a quelque chose d'AUGUSTE.* (Acad.) *La puissance de notre AUGUSTE Nathan sur la nation a passé celle de tous les rois vos ANCÊTRES.* (Mass.) *Il ne faut jamais s'appesantir sur les petits détails, qui étent aux grands événements tout ce qu'ils ont d'important et d'AUGUSTE.* (Vol.) *La religion était simple, sage, AUGUSTE.* (Volt.) *Ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster et dans la place de Whitehall peuvent juger aisément combien il était intrépide à la tête de ses armées, combien AUGUSTE et majestueux au milieu de son palais et de sa cour.* (Volt.) *Il suffit qu'un homme qui été assez heureux pour voir l'AUGUSTE visage de son prince, pour qu'il cesse d'être indigne de vivre.* (Montesq.) *Le grand homme mourant a je ne sais quoi d'imposant et d'AUGUSTE.* (Thomas.) *Tout-à coup, Bouillon et, pour apaiser une sédition, Bouillon est partout grand, partout AUGUSTE.* (Chateaub.) *Le silence de la nuit est AUGUSTE.* (Chateaub.) *L'amour est une chose sainte et AUGUSTE.* (Baillanche.) *Si Louis XIV nous paraît avec raison un peu AUGUSTE et solennel, il était naturel aussi, il n'était jamais emphatique, il ne visait pas à l'effet.* (Ste-Beuve.)

Non, je ne trouble point ses *augustes* secrets.
RACINE.

De votre *auguste* père accompagnez les pas.
RACINE.

De l'*auguste* chapelle ils montent les degrés.
BOILEAU.

Quel intérêt m'inspire un *auguste* vieillard!
BÉRANGER.

Vengez la reine, immolez tous
Ce traître à ses *augustes* mânes.
LA FONTAINE.

Puis je vous demander quel funeste nuage,
Seigneur, a pu troubler votre *auguste* visage?
RACINE.

Sa confidence *auguste* a mis entre mes mains
Des secrets d'où dépend le destin des humains.
RACINE.

Vous que tant de constance et quinze ans de misère
Font encor plus *auguste* et nous rendent plus chère...
VOLTAIRE.

J'ose apporter, grand Dieu, dans cette *auguste* enceinte,
Un cœur encor brûlant de douleur et d'amour.
LAMARTINE.

Tu ne saurais marcher dans cet *auguste* lieu,
Tu n'y peux faire un pas sans y trouver ton Dieu,
Et tu n'y peux rester sans renier ton père,
Ton bonneur qui te parle et ton Dieu qui t'éclaire.
VOLTAIRE.

‖ Ironiq. : *Ils usent, à force de la caresser de vils baisers, la semelle de mes* AUGUSTES *pantoufles.* (Ch. Nod.)

— Chron. Nom que, sous l'empereur Auguste, les Romains donnèrent au sixième mois, appelé auparavant *sextilis*, et dont nous avons fait notre mois d'*août*. Voltaire préférait le mot *auguste* au mot *août*, qu'il trouvait barbare : *Ces paquets étaient du commencement du mois* D'AUGUSTE. (Volt.) *Le roi ordonne au cardinal de Bouillon, par ses lettres du mois d'*AUGUSTE, *que nous nommons si mal à propos août...* (Volt.) ‖ *Ère des Auguste*, Ère qui commença le 20 août, vingt-cinq ans av. J.-C.

— Qui concerne Auguste ou les empereurs de sa famille. ‖ *Marbre auguste*, Marbre découvert en Egypte, sous le règne de l'empereur Auguste. ‖ *Papier auguste*, Papier de première qualité, composé des enveloppes les plus internes et les plus fines du papyrus. C'était le papier à lettres des anciens. On l'employait surtout pour transcrire les livres sacrés. V. AUGUSTAL (*papier*).

— Métrol. Monnaie d'or de Saxe, valant 20 fr. 65 c. : *Il y a aussi des doubles* AUGUSTES *et des demi-*AUGUSTES.

— Hortic. Variété de tulipe. ‖ Nom commun à plusieurs plantes remarquables par la majesté de leur port. ‖ *Auguste-le-grand, auguste-le-triomphant*, Nom de plusieurs variétés d'œillets.

AUGUSTE s. f. (ô-gu-ste — lat. *augusta*, même sens). Hist. Nom que l'on donnait aux femmes des empereurs romains, et qui l'on donna plus tard à quelques reines. On dit plus souvent AUGUSTA. V. ce mot.

AUGUSTE (Caïus Julius César Octave), premier empereur des Romains, connu d'abord sous le nom de *César Octavius*, était fils de Caius Octavius et petit-neveu de César par sa grand'mère Julia; il naquit à Rome l'an 63 av. J.-C. Certaines légendes adulatrices faisaient remonter sa noblesse au delà de Turquin l'Ancien, tandis que ses ennemis lui composaient une généalogie où figuraient parmi ses ancêtres des affranchis, des cordiers, des boulangers, des usuriers, etc. En réalité, sa famille, originaire de Velletri, était riche et ancienne, mais appartenait à l'ordre des chevaliers. Son père, homme de guerre et administrateur, fut le premier sénateur de sa maison. Il mourut comme le jeune Octave n'avait encore que quatre ans. Elevé par sa mère Attia, qui se remaria à L. Philippus, l'enfant reçut une éducation brillante et fit éclater son génie précoce, s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'à l'âge de douze ans il ait prononcé devant le peuple l'oraison funèbre de son aïeule Julia.

César, qui n'avait point d'enfant, manifesta de bonne heure l'intention d'adopter son petit-neveu. A quinze ans, il lui donna pour robe virile le laticlave, insigne de la dignité de sénateur. D'un tempérament plus fougueux, Octave resta longtemps sous la tutelle de sa mère, qui, dans sa tendresse inquiète, ne lui permit pas de prendre part à la campagne d'Afrique contre les Pompéiens. Toutefois, il alla rejoindre le dictateur en Espagne, et s'attacha à gagner de plus en plus son affection. L'Espagne soumise, César résolut une expédition contre les Parthes, et il mandait à Octave passer l'hiver à Apollonie, au milieu des légions qui s'y réunissaient, à la fois pour achever ses études et se faire connaître des soldats. Le futur maître du monde avait alors dix-huit ans. Il était à Apollonie depuis quatre mois, lorsqu'un soir un affranchi de sa mère, accouru de Rome, vint lui apporter la nouvelle du meurtre de César. Il partit sur-le-champ pour Rome, où s'agitaient les factions, incertain de sa destinée, mais dévoré déjà de l'ambition de recueillir le périlleux héritage de son père adoptif. Accueilli triomphalement à Brindes par les vétérans, il n'hésita plus à prendre le nom de César et à accepter sa succession, ce qui l'obligeait à acquitter les legs faits au peuple et aux soldats. En attendant, il n'oublia point de s'approprier au passage tout l'argent des caisses publiques de Brindes, d'intercepter les tributs des provinces et d'envoyer chercher en Asie les approvisionnements et le trésor militaire destinés à l'expédition contre les Parthes, comme si tout cela était en bien personnel. A Rome, Antoine, chef actuel du parti césarien, et qui exerçait une autorité presque absolue, accueillit avec une sorte de mépris ce faible compétiteur; mais sous sa froideur apparente perçait cependant la crainte de rencontrer un rival, un obstacle à sa propre ambition. En outre, il s'était approprié les sommes laissées par le dictateur (environ vingt millions, et, selon quelques-uns, plus), soit que les nécessités politiques du parti en eussent exigé l'emploi, il ne put ou ne voulut les restituer, alléguant, ce qui était vrai, que cet argent appartenait à l'Etat, puisque César s'était en réalité approprié les revenus publics. D'un autre côté, la mère et le beau-père d'Octave tentèrent de le dissuader de son projet de revendiquer le nom et l'héritage du dictateur, en lui représentant les périls d'une telle entreprise. Mais l'opiniâtre adolescent demeura inébranlable dans ses desseins secrets. Timide, maladif, dépourvu de courage, il puisa dans l'ardeur de ses convoitises l'audace politique nécessaire à la lutte qu'il osait entreprendre contre tous les partis. Il ne pouvait songer encore à employer la force ouverte, et il marcha à son but par les voies de l'astuce, de la prudence et de la dissimulation. Il affecta une profonde douleur de la mort de César, se porta comme son vengeur et son exécuteur testamentaire, vendit ses biens et ceux de sa famille, acquitta les legs, et acheva ainsi de gagner le peuple et surtout les légions, qui étaient à l'encan. Il assura en même temps la bienveillance du sénat par Cicéron, dont il flattait la vanité, et prépara son élévation en activant, avec une ténacité et une habileté singulières, la discussion des partis les uns par les autres. Poursuivi par la haine d'Antoine, il tenta lui-même de le faire assassiner, du moins il en fut accusé. Les soldats, par leurs murmures, le contraignirent plusieurs fois à se réconcilier; mais l'union de ces rivaux, dont l'ambition était la même, ne pouvait être durable; ils s'embrassaient pour satisfaire leurs factions, qui réclamaient l'unité en face des républicains encore debout; mais leur cœur n'en était pas moins dévoré de haine et de jalousie. Ces démêlés remplirent sept à huit mois entre l'arrivée d'Octave et la guerre de Modène. C'est une histoire obscure, compliquée, toute en complots, en menées souterraines, en intrigues diplomatiques, bien plus

qu'en action apparente; et cependant tout l'avenir d'Octave est enveloppé dans les brumes de cette obscurité. Il est dans l'opinion, dans l'anarchie de ces luttes mesquines, qu'il jeta les fondements de sa puissance, au milieu de ces petits événements qu'il faisait naître ou qu'il tournait à son profit. Il n'est rien dans l'Etat, il n'a rien qu'un nom emprunté dont l'éclat contraste avec sa médiocrité et sa faiblesse : demain, il sera tout, il remplira le monde. S'il n'a point le génie qui fascine et éblouit, il aura la patience rusée qui endort les soupçons, qui amollit les résistances, et s'il ne peut prétendre encore à conquérir le pouvoir, il saura du moins s'y glisser à l'ombre du grand nom de César.

Réconcilié pour un moment avec Antoine, qui était encore consul, il jugea de son intérêt de contribuer à lui faire échanger le commandement de la Macédoine contre l'importante position de la Cisalpine, où dominait Decimus Brutus, un des meurtriers de César. Antoine n'en fit pas moins échouer sa candidature au triomphe, pour défaut d'âge, tandis qu'il appelait ses légions de Macédoine, dans le but avoué de marcher sur la Cisalpine, et vraisemblablement aussi pour donner ses ennemis. Mais, César, sans vaines paroles et sans bruit, envoyait en même temps des émissaires de tous côtés pour rallier à sa cause les vétérans dispersés en Italie et jusqu'en Espagne. Le jeune rival, à son tour, se mit en mesure d'imposer au sénat, qui lui échappait, et sans doute aussi, se flattant d'entraîner le gros du parti césarien, pour exercer son pouvoir sur Rome. Le premier soin d'Antoine et d'Octave, en s'abordant, fut de se foudroyer mutuellement pour s'assurer qu'ils n'avaient point d'armes. On voit, par ce seul exemple, quelle confiance s'inspiraient ces conspirateurs triomphants. Ils passèrent trois jours et trois nuits à délibérations secrètes, et convinrent de former un *triumvirat* avec une puissance absolue pour cinq ans, sous le prétexte de constituer la république. Le monde romain fut partagé entre eux *comme une succession paternelle*. Ils se réservaient chacun deux provinces autour de l'Italie : Lépide, la Narbonnaise et l'Espagne; Antoine, les deux Gaules; Octave, l'Afrique, la Sicile et la Sardaigne. L'Orient, occupé par Brutus et Cassius, resta indivis, comme l'Italie; mais Octave et Antoine devaient aller les combattre, tandis que Lépide, demeuré à Rome, veillerait aux intérêts de l'association. Puis ils cimentèrent leur union en dressant ces horribles *listes de proscription* qui devaient les débarrasser de leurs ennemis et remplir leur trésor par les confiscations. Ils montrèrent d'ailleurs, au milieu de ces débats, un grand esprit de conciliation, et se firent les concessions les plus larges, se livrant réciproquement leurs proches et leurs amis. Ainsi Octave abandonna généreusement son père vénérable, son cher Cicéron, aux vengeances d'Antoine, qui, en retour, consentit à la proscription de son oncle Lucius César. Lépide, encore plus généreux, donna son frère Paulus. Ces petits arrangements terminés à la satisfaction de tous, les triumvirs marchèrent sur Rome avec leurs troupes et inondèrent la ville de sang (43). On peut voir le tableau de ces épouvantables proscriptions dans Appien (liv. III), et dans Dion Cassius (liv. XLVII). Ces tueries asiatiques, qui, d'ailleurs, depuis le sacrifice des Gracques, étaient restées dans les mœurs publiques des Romains, font sans doute partie intégrante de ce rôle que certains historiens attribuent généreusement à ces implacables ambitieux pour qui le monde est une proie et l'humanité un troupeau.

Au milieu de ces vengeances, si Antoine se montra le plus violent, Octave fut le plus impitoyable. *Il fut le seul*, dit Suétone, *qui ne pardonna point.* Cicéron, comme on le sait, fut massacré par des sicaires des triumvirs à sa maison de Gaëte. Sa tête et sa main furent coupées, apportées à Rome et clouées à cette tribune aux harangues qui avait si souvent retenti de ses admirables discours.

Un silence de mort planait sur Rome, livrée aux violences et aux exactions d'une soldatesque effrénée. Après avoir tué par vengeance, on tua par cupidité. Les triumvirs continuèrent à *constituer la république* en se gorgeant, ainsi que leurs sicaires, de la dépouille des vaincus, en écrasant les citoyens de contributions et en forçant tous les habitants de Rome et de l'Italie, sans distinction, de donner la dîme de leurs biens et une année de leurs revenus.

Antoine et Octave passèrent ensuite en Macédoine pour combattre Brutus et Cassius, qui furent vaincus dans les plaines de Philippes, dernier champ de bataille de la république romaine (42).

Octave ne combattit point; il était retenu loin du camp par la maladie, ce qui lui arrivait invariablement les jours d'action. Pline rapporte qu'il se cacha dans un marais. Après la victoire, il montra la cruauté habituelle aux caractères dépourvus de courage, fit décapiter le cadavre de Brutus et livrer au supplice tous les prisonniers. L'un d'entre eux lui demandait au moins une sépulture : *Les vautours y pourvoiront*, répondit-il.

Maîtres de l'empire, les deux triumvirs firent entre eux un nouveau partage, dans lequel Antoine eut l'Orient. Le faible Lépide, exclu cette fois de l'association et annulé, reçut plus tard l'Afrique comme dédommagement, puis fut définitivement écarté. Octave, chargé de récompenser les soldats, ramena l'armée en Italie, et dépouilla les habitants de leurs propriétés, les cités de leur territoire et les temples de leurs richesses pour satisfaire à l'avidité des légionnaires. Dix-huit villes, des plus riches de la péninsule, leur furent livrées; ils s'en partagèrent les maisons et le territoire, et augmentèrent leurs domaines par des empiétements illimités accompis à force ouverte.

Pendant qu'Antoine allait échouer en Orient contre les Parthes et s'endormir dans les bras de Cléopâtre, Octave affermissait sa puissance en Italie par l'extermination de ses ennemis, par les succès de ses lieutenants dans la guerre de Pérouse contre Lucius Antonius et les Italiens dépossédés (40), par la défaite et l'assassinat de Sextus Pompée (35), qui était resté jusque-là maître de la mer et des îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile. Le monde romain n'eut plus que deux maîtres, qui s'observaient mutuellement et n'attendaient que l'occasion de s'entre-détruire. Leur alliance, qui n'avait jamais été sincère, rompue à diverses reprises, mal entretenue par de fréquentes réconciliations, toujours incertaine et douteuse, fut enfin brisée définitivement lorsque Antoine, s'oubliant jusqu'à une folle passion pour Cléopâtre, répudia Octavie, sœur d'Octave (31). Ce dernier, après avoir fait dépouiller Antoine de la puissance triumvirale par le sénat, fit déclarer la guerre à la reine d'Egypte, ne voulant pas la faire déclarer à Antoine nominalement, pour ne pas offenser les légions romaines qu'il avait autour de lui. Mais il savait bien que c'était à Antoine qu'il allait avoir à combattre. Les deux rivaux se disputèrent le monde à la bataille navale d'Actium (31), où Octave fut vainqueur, grâce surtout à son amiral Agrippa, ainsi qu'à la défection de Cléopâtre. (V. ACTIUM — *bataille d'*.) I. rallia alors à sa cause les soldats de son rival, et se dirigea vers l'Egypte. Antoine et Cléopâtre se tuèrent pour échapper au vainqueur, qui réduisit l'Egypte en province romaine, fit égorger un fils (César) que César avait eu de Cléopâtre, s'occupa de l'organisation des provinces de l'Orient, et revint ensuite à Rome, où il triompha trois jours de suite, et où le sénat lui décerna complaisamment tous les honneurs et tous les pouvoirs, avec le titre d'*auguste*, qu'il avait déjà reçu, dans ses jours successeurs, et exprima dès lors la dignité suprême.

Le problème des destinées de la république était simplifié par ces événements; toute rivalité était pour le moment éteinte, et l'on espérait qu'aucune dissension ne pourrait se réveiller. La victoire d'Actium avait, disait-on, donné la paix au monde. Elle lui avait aussi donné un maître; elle avait fondé l'unité du despotisme.

« Auguste, dit Montesquieu, établit l'ordre, c'est-à-dire une certaine égalité, par laquelle un Etat libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul; et on nomme tranquillité, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets. »

L'ère des Césars était ouverte. La vieille république romaine, mélange d'aristocratie militaire et de démocratie municipale, s'absorbait définitivement dans une monarchie absolue comme celles de l'Asie; transformation sur laquelle l'histoire, interprétée suivant les époques et les passions, en a s'est pas encore prononcée avec la haute impartialité qui doit caractériser les jugements sans appel de la science et de la raison. Suivant des théories en vogue, il y a trois siècles, quelque peu surannées aujourd'hui, mais qu'une publication célèbre a remises en faveur, ou plutôt en discussion, le césarisme eût été le port où la société romaine serait enfin trouvé le calme et la sécurité après tant d'orages; le parti de la république n'aurait été qu'une faction aristocratique, tandis que les Césars, depuis le grand Jules jusqu'à Néron lui-même, eussent été les initiateurs violents d'un monde nouveau, les chefs de l'émancipation démocratique, sorte de tyrans révolutionnaires investis de la mission de châtier le patriciat, l'oligarchie, d'affranchir la plèbe, d'élargir la cité, de préparer enfin la civilisation moderne.

Ce système, emprunt de romantisme littéraire et de haute fantaisie, séduisit une génération préoccupée surtout de la réaction contre les théories classiques, et pour qui la philosophie de l'histoire n'était qu'une œuvre d'art. *Tacite a calomnié Tibère*, avait dit Napoléon, qui était bien un peu intéressé à remettre en faveur les idées absolutistes. La question fut tranchée en ce sens par certaines écoles. A-t-elle été résolue? Le discrédit où ce système était tombé avant la publication de l'œuvre importante dont nous venons de parler montre assez que la chose est encore au moins douteuse. Suivant nous, cette question est infiniment plus complexe et plus difficile qu'on n'a l'air de le croire, et il est bien évident que la théorie commode dont nous parlons est impuissante à donner la formule historique de ces temps si troublés.

On comprend que ce n'est pas ici le lieu de traiter ce sujet, qui demanderait une étude approfondie des formes de la vie antique, de ce monde romain si vaste, si multiple, si profond, et qui contenait en lui deux mondes, l'empire et la cité, dont les révolutions, mêlées, enchevêtrées, s'accomplissaient souvent en sens contraire.

Nous devons donc nous borner à quelques observations générales touchant Auguste et la révolution dont il fut le centre. Il abusa, au point de vue moral, il est manifeste que les intérêts de la civilisation, qu'on invoque en sa faveur, ne le préoccupaient en aucune manière, et qu'il ne songeait qu'à lui-même, qu'à son élévation, qu'au développement de sa personnalité. Il n'est pas moins évident qu'il a, du premier élan, franchi les limites que toute ambition doit s'imposer si elle veut rester légitime, et qu'il s'est souillé de crimes pour arriver à son but. Il n'est devenu clément et presque équitable que quand son intérêt ne fut plus d'être criminel.

Quant à son œuvre en elle-même, à cette œuvre commencée par le grand César, elle peut exciter l'admiration de ceux qui considèrent la forme de la monarchie absolue comme la plus simple et la plus belle; mais ici encore, sa propre personnalité lui tint lieu de principes, car tous les changements qu'il fit à la constitution romaine n'avaient pour but que d'augmenter son pouvoir, de concentrer en ses mains toute la puissance publique. Ainsi, il asservit le sénat, qu'il remania trois fois; il asservit les comices, désignant lui-même les candidats ou cassant les élections; il établit la permanence des armées, la permanence des impôts, ces deux colonnes de l'ordre monarchique; il créa le corps des prétoriens, instrument de tyrannie qui se tourna souvent contre ses maîtres; il avilit les Romains, le peuple tout entier, jusqu'à se faire remettre un culte idolâtrique par des prêtres qui portaient son nom; il anéantit les droits immémoriaux de réunion et d'association; il créa de nouveaux patriciens; il réorganisa l'administration, les tribunaux, l'armée, enfin le gouvernement tout entier, de manière à être le centre et le moteur de tout; il retreignit l'affranchissement des esclaves, il élevait des barrières et des étrangers aux droits de cité; enfin, il mit partout la subordination, la règle, la soumission passive, le fétichisme de l'autorité, l'ordre factice, le rétablissement de toutes les volontés, qui firent du gouvernement impérial un monstre de pouvoir analogue aux monarchies barbares de l'Orient.

Assurément, il serait difficile de considérer cela comme un progrès sur l'ancienne constitution, dont nous ne nous dissimulons point les vices, mais qui n'était pas moins un outrage perpétuel à la dignité humaine, et qui, chose caractéristique, demeura le culte secret de tout ce que cette époque et la décadence ont produit de fortes âmes et de grands caractères, depuis Caton jusqu'à Sénèque.

Nous n'irons pas plus avant dans cette discussion, dont les développements trouveront mieux leur place aux articles CÉSAR, CÉSARISME, TIBÈRE, NÉRON, ROME, etc.

Auguste ne prit jamais le titre de dictateur, qui avait été fatal à son oncle; toujours prudent dans sa marche oblique, il ne créa aucun titre nouveau pour exprimer son pouvoir. Tout l'art de sa politique fut de dissimuler la monarchie en l'établissant, et de simuler la république en anéantissant la liberté. C'est par la concentration en sa personne de toutes les magistratures de la république qu'il absorba toute la puissance. Comme *consul* et *imperator*, il commandait les armées avec un pouvoir absolu, et il décidait de la paix et de la guerre; comme *proconsul*, il exerçait la suprématie dans les provinces; comme *censeur perpétuel* et *princeps*, premier sénateur, il remaniait à son gré le sénat, qu'il n'était plus dans son ressort, mais qu'un instrument docile, et qui, d'ailleurs, allait servilement au-devant de toutes ses volontés; comme *souverain pontife*, il était le chef de la religion, etc. De plus, la puissance tribunitienne le couvrait d'une inviolabilité sacrée, et il reçut, en outre, le droit d'observer les lois à sa volonté. C'est à lui qu'on fait commencer l'ère impériale. Cependant quelques auteurs ont donné le nom de *principat* à ce pouvoir nouveau, et ne font commencer l'*empire* qu'aux Sévère.

Sous Auguste, les Romains n'eurent à souenir que quelques guerres d'une importance secondaire; la plus grande partie du monde occidental était déjà soumise, et ce fut avec une heureuse facilité que le maître put pacifier l'univers et *fermer le temple de Janus*. Mais cette paix ne tarda pas à être troublée. Varus essuya des revers en Germanie, et se tua après avoir perdu trois légions dans la guerre contre Arminius (l'an 9 de notre ère). On rapporte que, depuis cet événement, la douleur d'Auguste éclatait souvent en une prosopopée devenue classique : *Varus! Varus! rends-moi mes légions!*

A l'intérieur, il eut à réprimer quelques conspirations, ainsi que les désordres causés par sa fille Julie; il embellit Rome, qu'il put se vanter de *laisser de marbre après l'avoir trouvée de briques*, protégea les lettres et les arts, pardonna au conspirateur Cinna, et montra des lors une modération qu'on n'eût pas attendue de l'implacable triumvir, ce qui a fait dire de lui qu'*Auguste a fait oublier Octave*. C'est à l'histoire à juger si c'est le caractère de l'homme ou simplement les circonstances qui ont changé.

D'ailleurs, la pacification du monde produisit d'admirables fruits. Les lettres, la poésie, l'éloquence, filles de la paix, enfantèrent alors ces chefs-d'œuvre qui sont la plus haute expression du génie latin, et qui contribuèrent tant à la gloire de cette époque. On sait que l'histoire la désigne sous le nom de *siècle*

d'Auguste, et qu'elle fut illustrée par Horace, Virgile, Tite-Live, Salluste, Ovide, Trogue-Pompée, Denys d'Halicarnasse, Diodore, Strabon, Athénodore, Nicolas de Damas, et tant d'autres hommes de génie ou de talent, dont quelques-uns, il est vrai, ont été patronnés par Mécène et protégés par Auguste, mais qui, sans aucun doute, se fussent tout aussi bien développés sous la république. La tyrannie n'est pas nécessairement un astre favorable à l'éclosion du génie, et l'abaissement des caractères n'est pas indispensable à l'élévation des pensées. Ce n'est pas parce qu'Auguste a daigné restituer à Virgile son petit domaine, dont il avait été violemment dépouillé par les soldats, comme tant d'autres, que le poète a fait l'*Enéide;* c'est parce qu'il était Virgile et qu'il avait le génie, que la volonté du maître n'aurait pu ni lui donner ni lui retirer. C'est vraiment un grand abus de langage que de faire partager à Auguste la gloire de ses illustres contemporains. Le siècle d'Auguste est simplement le siècle de Virgile, d'Horace, etc. Ce n'était point la période, l'éloquence et les arts que l'héritier de César portait dans les plis de sa toge impériale, mais bien plutôt, tel l'on peut ainsi parler, le principe de toutes les tyrannies et de toutes les corruptions.

Auguste, d'ailleurs, ne fut pas complétement étranger à la culture littéraire de son temps. Il avait, lui-même, composé une tragédie d'*Ajax*, des mémoires et quelques autres écrits dont il ne reste que des fragments. Suivant une tradition, c'est à lui que nous devrions la conservation de l'*Enéide*, que le poète en mourant avait condamnée aux flammes.

Pendant sa longue domination, Auguste feignit plusieurs fois de vouloir abdiquer le pouvoir, que le sénat le suppliait toujours de conserver. Il songea même, dit Suétone, à rétablir la république; mais, naturellement, il ne donna aucune suite à cette idée de renoncement, qui ne dut pas le préoccuper bien vivement, il est permis de le croire.

Auguste fut marié trois fois, et ne conserva de ses trois mariages qu'une fille, Julie, qu'il avait eue de Scribonia, et dont la conduite fut le scandale de sa maison et la honte de Rome; il finit par l'exiler dans l'île de Pandataria, après lui avoir fait épouser successivement Marcellus, Agrippa et Tibère. Ce dernier était fils de la fameuse Livie, troisième femme d'Auguste, qui l'avait en précédemment de son époux Claudius Néron, et qui parvint à le faire adopter après la mort mystérieuse des héritiers d'adoption et des petits-fils d'Auguste. On sait que le maître du monde n'osa faire une enquête sur ces événements si douloureux pour lui, dans la crainte peut-être de vérifier des soupçons qui s'étaient portés sur Tibère et sur Livie. Cette femme avait pris sur lui un empire qu'on attribuait à la lâche complaisance avec laquelle elle favorisait sa lubricité, en lui fournissant elle-même de nouveaux objets pour raviver ses sens émoussés par l'âge et l'abus des plaisirs.

Les mœurs d'Auguste étaient fort dépravées. « Dès sa première jeunesse, dit Suétone, il subit l'infamie de plusieurs genres de débauches. » Le même auteur rapporte aussi divers témoignages à l'appui des soupçons flétrissants dont le jeune Octave fut l'objet. Et plus loin il explique de cette étrange manière les déréglements d'Auguste :

« Ses amis mêmes ne nient point qu'il n'ait commis beaucoup d'adultères; ils l'excusent en disant que, de sa part, ce n'était point volupté, mais calcul, pour mieux connaître par les femmes de chacun les projets de ses adversaires. »

Et plus loin encore :

« Les plaisirs des sens exercèrent toujours sur lui un puissant empire. Il aimait principalement les vierges; sa femme (Livie) se prêtait même à l'en pourvoir. »

On sait aussi quels soupçons se répandirent sur le genre d'attachement qu'il avait pour sa fille Julie, dont les mœurs déréglées sont d'ailleurs connues, et qu'il n'aurait reléguées à Pandataria que par une jalousie incestueuse.

C'est même à cette cause qu'on a voulu rattacher l'exil d'Ovide. Voici ce que dit à ce sujet un écrivain moderne, après cent autres qui ont cherché le mot de cette énigme :

« Quelle a été la cause de l'exil d'Ovide? c'est encore un mystère. Cependant, la colère d'Auguste contre le poète ne peut guère être expliquée que par ces deux vers de Voltaire :

Amant incestueux de sa fille Julie,
De son rival Ovide il proscrivait les vers.

Le poète, en effet, s'accuse d'avoir vu ce qu'il ne devait pas voir, et se compare à Actéon; les expressions voilées dont il se sert se rapportent très-bien à un amour incestueux d'Auguste pour Julie. Julie, en ce genre, était capable de tout, et les mœurs d'Auguste étaient détestables; enfin, Caligula disait que sa mère était née de cet inceste. Cependant il n'y a pas certitude, mais il y a probabilité; ce soupçon flétrissant est, dans tous les cas, une juste punition du mystère qu'Auguste a laissé planer sur la faute d'Ovide. »

AMPÈRE, *l'Histoire romaine à Rome.*

Outre sa lubricité, qui ne fit que s'accroître avec la vieillesse, Auguste avait une passion effrénée pour le jeu. Il était aussi fort superstitieux, tremblait au bruit du tonnerre, à la lueur des éclairs, et portait toujours sur lui une peau de veau marin comme un talisman contre la foudre. Malgré ce préservatif, dès qu'un orage éclatait, il allait se refugier dans la pièce la plus retirée de son palais.

Auguste gouvernait le monde depuis quarante-quatre ans, à compter de la bataille d'Actium, lorsque dans un voyage qu'il entreprit pour accompagner jusqu'à Bénévent Tibère, qui partait pour l'Illyrie, il fut atteint d'une dyssenterie, assez bénigne dans le principe pour lui permettre de poursuivre son voyage. Il resta quelques jours sur les côtes de Campanie, dans l'espoir de reprendre des forces au grand air de la mer; mais, désespérant d'y parvenir, il se décida à retourner à Rome. Pendant la route, son mal s'aggrava, et il fut obligé de s'arrêter à Nola, dans la maison même qu'avait habitée son père, et où il était mort. Lorsqu'elle le vit si faible, Livie, qui suivait d'un œil attentif les progrès de la maladie, envoya des courriers pour hâter de rejoindre Tibère, et le faire revenir en toute hâte auprès du lit de mort de l'empereur. En même temps, en femme prudente, elle avait soin que rien de ce qui se passait dans la maison du moribond ne transpirât au dehors. Suétone rapporte qu'à l'arrivée de Tibère, Auguste vivait encore, et qu'ils eurent ensemble un long et suprême entretien; d'un autre côté, Tacite nous met en garde contre cette assertion, en prétendant que ce fut sans doute une histoire forgée par Livie, et que nul n'a pu savoir si Auguste n'était pas déjà mort lorsque Tibère arriva à Nola. Suétone rapporte qu'au moment d'expirer dans les bras de sa femme, Auguste lui adressa ces mots : « Adieu, Livie; souvenez-vous de notre longue union » (an 14 de J.-C.). Il avait soixante-seize ans. Suétone ajoute qu'au dernier moment il demanda un miroir, se fit coiffer avec soin, et recommanda les moyens à prendre pour dissimuler autant que possible la maigreur de ses joues. Puis s'adressant à ses amis : « Trouvez-vous, leur dit-il, que j'ai bien joué la comédie de la vie? Alors, si vous êtes contents, battez des mains. » C'était la formule qui terminait les pièces de théâtre.

On fit de splendides funérailles à cet homme qui proclamait ainsi jusque sur son lit de mort qu'une longue comédie, et quand son corps eut été solennellement brûlé dans le champ de Mars, il se trouva un sénateur qui, pour 10,000 sesterces, affirma par serment qu'il avait vu l'âme d'Auguste monter vers le ciel. On éleva partout des temples à la nouvelle divinité, qui avait quitté le monde en lui léguant Tibère.

Nous compléterons cet article en insérant ici quelques appréciations de divers écrivains sur le caractère et l'œuvre de ce personnage fameux :

« Auguste n'était pas de cette première race d'hommes qui font les révolutions; il était de cette race secondaire qui en profite, et qui pose avec adresse le couronnement dont une main plus forte a creusé les fondements : il avait à la fois l'habileté et la médiocrité nécessaires au maniement des affaires, qui se détruisent également par l'entière sottise ou par la complète supériorité. »

CHATEAUBRIAND, *Etudes historiques.*

« . . . La postérité a trop applaudi à cette longue mystification dont, sur son lit de mort, Auguste faisait le cynique aveu, pareil à ces spectateurs qui aiment à être trompés, et applaudissent un acteur qui joue bien, même quand ils ne peuvent l'estimer. Non, je ne l'applaudis pas pour avoir trompé le monde, qui ne demandait qu'à l'être, et pour être parvenu, avec un art que la soif de la servitude rendait facile, à fonder, en conservant les dehors de la liberté, un despotisme dont nous verrons se développer sous les successeurs les inévitables conséquences. Et qu'as-tu fait pour être applaudi? Le peuple romain était fatigué; tu as profité de sa fatigue pour l'endormir. Quand il a été endormi, tu as énervé sa virilité. Tu n'as rien préparé, rien renouvelé; tu as étouffé, tu as éteint. Quand tou successeur et ton continuateur, Tibère, viendra, il s'écriera : « O » hommes préparés pour la servitude! » Mais qui les y avait préparés, si ce n'est toi? . . . . . Sans doute, il est besoin d'un savoir-faire véritable pour arriver à l'empire; cependant ce savoir-faire même, on ne doit pas se l'exagérer. Octave eut, pour gagner les soldats, la double séduction du nom et de l'héritage de César. Il employa tous les moyens; on le vit tour à tour s'appuyer sur le sénat ou se déclarer contre lui, s'unir ou se brouiller avec Antoine. Il s'allia, quand il le fallut, à Décimus Brutus, le plus odieux des meurtriers de César, dont il était le familier et semblait être l'ami; il est vrai qu'en même temps Octave cherchait à le faire assassiner. Et puis, y avait-il réellement de l'habileté à réussir par des monstruosités du triumvirat, quand chacun des trois scélérats qui le composaient livrait aux deux autres ses propres amis pour acheter par leur sang le sang de ses ennemis, quand on faisait prendre la toge virile à un enfant pour avoir le droit de le tuer? Dans le considérant de la loi des proscriptions, il était prescrit de s'en réjouir; mais la postérité n'est pas forcée de se soumettre à cet édit; pour elle, l'assassinat n'est pas de la politique; l'absence absolue de scrupules est un un rare; là où il se trouve il procure de grands avantages, seulement il ne faut pas l'admirer outre mesure. . . . . Quel a été le résultat de toute cette dissimulation, tantôt seulement prudente, tantôt effrontée? A quoi ont abouti toutes ces ruses, tous ces artifices? Auguste a donné la paix au monde, ou plutôt il l'a maintenue, car César avait tout vaincu; mais cette paix était telle qui, comme dit Tacite, n'était point exempte de la servitude. Il a fondé l'organisation de l'empire, c'est-à-dire la désorganisation de la société romaine, dont la vie était la liberté, et la désorganisation, comme toujours, a produit la mort. Auguste a construit avec un art patient une odieuse machine de tyrannie, un gouvernement d'étouffement et de servilité, dans lequel il n'y avait qu'une chose à bénir : c'est qu'il portât en lui, par l'excès du despotisme, le principe de sa ruine, et qu'il ait dû plus tard, juste châtiment, livrer aux Barbares le peuple dégénéré qu'il avait laissé fondre.... »

AMPÈRE, *l'Histoire romaine à Rome.*

« Auguste a eu trois bonheurs : Horace et Virgile l'ont loué, Tacite n'a pas parlé de lui, et sa vie, par Plutarque, est perdue. Il jouit d'un honneur plus grand encore. Tant que ses crimes placent à côté des Marius et des Sylla, des Néron ou des Domitien, son nom s'applique proverbialement aujourd'hui à tout prince protecteur des lettres et restaurateur de la paix publique. » ARNOLD.

« Une tête froide, un cœur insensible et une âme timide lui firent prendre, à l'âge de dix-neuf ans, le masque de l'hypocrisie que jamais il ne quitta. Il signa de la même main et probablement dans le même esprit, la mort de Cicéron et le pardon de Cinna. » GIBBON.

« Auguste était un fort méchant homme, indifférent au crime et à la vertu, se servant également des horreurs de l'un et des apparences de l'autre, uniquement attentif à son seul intérêt, n'ensanglantant la terre et ne la pacifiant, n'employant les armes et les lois, la religion et le plaisir, que pour être le maître et sacrifier tout à lui-même. » VOLTAIRE.

« Il a été donné à Auguste d'établir le despotisme militaire, mais il n'a pu fonder une dynastie... » DE CHAMPAGNY, *les Césars.*

« Il n'est que trop certain que le monde fut ravagé, depuis l'Euphrate jusqu'au fond de l'Espagne, par un homme sans pudeur, sans foi, sans honneur, sans probité, fourbe, ingrat, avare, sanguinaire, tranquille dans le crime, et qui, dans une république bien policée, aurait péri par le dernier supplice au premier de ses crimes.

» Cependant on admire encore le gouvernement d'Auguste, parce que Rome goûta sous lui la paix, les plaisirs et l'abondance. Sénèque dit de lui : « *Clementiam non voco lassam crudelitatem*, je n'appelle point clémence la lassitude de la cruauté... »

» Comment peut-on tenir compte à un brigand enrichi et affermi de jouir en paix du fruit de ses rapines, et de ne pas assassiner tous les jours les fils et les petits-fils des proscrits, quand ils sont à genoux devant lui et qu'ils l'adorent?...

» Il est donc permis aujourd'hui de regarder Auguste comme un monstre adroit et heureux. » VOLTAIRE, *Dictionn. philos.*

« Trois cents sénateurs et deux mille chevaliers périrent à Rome sous le poignard! Un cri de supplication s'éleva; mais Octave répondit qu'il ne cesserait de frapper que le jour où tout lui serait soumis et dévoué. Cet adolescent taciturne, que les hommes d'Etat prenaient pour un agneau, se trouva un tigre! Il trompa tous les partis, et arrivé au pouvoir suprême, ne leur laissa le choix qu'entre l'apostasie ou la mort. »

EMILE SOUVESTRE.

« Les soldats se sentaient nécessaires, et ils ne croyaient pas que leurs chefs, en souffrant leur indiscipline et leurs exigences, payassent trop cher le pouvoir qu'ils leur avaient donné. Toute la ville tremblait devant cette soldatesque recrutée de bandits et d'esclaves échappés de leurs bagnes. Après les exécutions vinrent les exigences fiscales. Tous les habitants de Rome et de l'Italie préférent la dîme de leurs biens et donnèrent leurs revenus d'une année. Alors Octave et Antoine voulurent bien déclarer la proscription finie, et le sénat ne rougit pas de leur décerner des couronnes civiques comme aux sauveurs de la patrie. » VICTOR DURUY.

Enfin, terminons par ces beaux vers de Corneille :

. . . . . « Toutes ces cruautés,
La perte de nos biens et de nos libertés,
Le ravage des champs, le pillage des villes,
Et les proscriptions, et les guerres civiles,
Sont les degrés sanglants dont Auguste a fait choix
Pour monter sur le trône et nous donner des lois. »

AUGUSTE (SIÈCLE D'). La littérature et les arts comptent quatre siècles remarquables par l'éclat et la perfection d'une foule d'œuvres qui, de nos jours encore, excitent l'admiration générale. Le premier apparaît à la Grèce, c'est celui de Périclès; le second appartient aux Romains, c'est le *siècle d'Auguste;* l'Italie moderne nous a donné le troisième, connu sous le nom de siècle des Médicis ou de Léon X; et, enfin, c'est à la France qu'est dû le quatrième, celui de Louis XIV. On pourrait trouver étrange que des siècles qui doivent aux arts et aux lettres tout leur éclat n'aient pas été distingués par des noms d'artistes ou de poètes; l'histoire, à la vérité, nous apprend que Périclès fut un grand orateur; mais Auguste n'est connu que par les succès d'une politique plus adroite que généreuse, Léon X par son faste, Louis XIV par son orgueil, appuyé d'abord sur des victoires, puis humilié par de grands désastres : qu'y a-t-il de commun entre Auguste et les vers de Virgile et d'Horace, entre Léon X et le pinceau de Raphaël, entre Louis XIV et les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine? Faut-il voir une épigramme ou une flatterie dans ce nom porté politique donné à un siècle littéraire? Ce peut être une épigramme, si l'on veut faire entendre que le *siècle d'Auguste*, par exemple, n'est digne aujourd'hui d'exciter notre admiration que par les œuvres immortelles des Virgile, des Horace, etc.; mais c'est une flatterie si l'on veut dire qu'une part quelconque du génie de ces hommes illustres doit être attribuée à l'impulsion qu'Auguste avait donnée à son siècle. Avouons que les poètes, les littérateurs, les artistes en général, ont souvent prouvé, par leurs paroles ou par leurs actes, qu'ils ne savaient pas assez s'abstenir de flatter les puissants; mais reconnaissons aussi qu'ils ont su quelquefois revendiquer noblement le droit de l'art en disant aux rois et aux empereurs que, si la puissance politique leur sert le présent, c'est le génie seul qui commande à la postérité et qui peut décerner une gloire durable. En réalité, nous croyons que les lettres et les arts se développent progressivement, suivant une loi générale sur laquelle les chefs des Etats ne peuvent exercer qu'une influence très-limitée; l'art naît quand les mœurs, les institutions et le pouvoir social le permettent de naître; il est enfant d'abord, et son enfance se prolonge d'autant plus que les mœurs résistent davantage aux modifications qu'il doit subir; puis il devient jeune, hardi, réformateur; enfin, il arrive à son complet épanouissement, et il est alors le produit général de tous ses développements antérieurs. L'action du prince dans cette marche rapide ne voie est tracée par la nature même des choses, est toute négative; un méchant prince peut la retarder en rendant les peuples si malheureux qu'ils oublient la culture de l'art; le meilleur service qu'un bon prince puisse rendre aux lettres et aux arts, c'est de ne pas s'en occuper et de les laisser libres. Marc-Aurèle surpassait le *siècle d'Auguste;* nous avons passé sous silence les noms de ceux dont les ouvrages sont perdus ou n'ont eu qu'une célébrité du second ordre. Mais nous en avons dit assez pour montrer que le vrai et vraiment un grand siècle littéraire, le plus grand peut-être que nous offre l'histoire de l'esprit humain; car il a eu la gloire de préparer les deux autres grands siècles qui l'ont suivi à une longue distance, et de leur servir de modèle. En Italie, comme en France, lorsque les ténèbres de la barbarie et du moyen âge vinrent à s'éclaircir, on commença d'abord par se passionner pour l'étude des écrivains du *siècle d'Auguste*, et les premiers travaux ne furent que des traductions ou de timides imitations. Peu à peu, on prit ensuite plus d'assurance; on osa tenter d'ouvrir des voies nouvelles, et si l'on s'égara quelquefois, on prit aussi se flatter d'avoir élargi le domaine de la pensée, d'avoir ouvert de nouvelles sources aux jouissances les plus nobles et les plus pures de l'esprit.

Auguste (BATTLE DE PHILIPPES D'). Les figures antiques les plus remarquables que nous ayons d'Auguste sont : au musée Chiaramonti, une tête d'Auguste jeune, de grandeur naturelle, admirable d'exécution et de conservation; plusieurs autres fouilles faites à Ostie, au commencement de ce siècle; une tête colossale (n° 401) en marbre, trouvée à Velei; un buste de grandeur naturelle, avec tête de basalte noir, casque et chlamyde (n° 65). Au musée Pio Clémentin : une figure couronnée d'épis, par allusion à l'abondance procurée à Rome par Auguste; une tête plus grande que nature, très-précieuse et très-rare, en ce qu'elle nous montre l'empereur déjà avancé en âge et ayant le front ceint d'un ruban sur lequel sont dessinées des feuilles de laurier (ce ruban est orné, en outre, d'une pierre fine sur laquelle est gravé le portrait de Jules César); une statue (n° 559) de grandeur naturelle, dont la tête a pas été détachée du corps, ce qui est rare dans une antique; une statue d'Auguste voilé et représenté comme pontife maxime. Au Louvre, une assez belle statue du prince, debout et haranguant, trouvée près de Velletri, patrie de sa famille, etc. Le musée Pio Clémentin possède une statue représentant le Génie d'Auguste; c'est une figure vêtue de la toge, tenant d'une main une corne d'abondance, de l'autre une patère.

Une fort belle statue d'Auguste, qui figurait dans la galerie Pourtales, représente ce personnage à la force de l'âge et dans l'attitude d'un homme prononçant une allocution. Le devant de la cuirasse est décoré de l'image du Palladium vu de face et placé entre deux Victoires; puis viennent quelques trophées de Philippes et d'Actium. Cette statue, qui ornait autrefois le château que le cardinal de Richelieu possédait en Touraine, fit ensuite partie des antiques réunies à la Malmaison. Elle est en marbre et a 2 m. 9 cent. de haut.

Un assez grand nombre de pierres gravées offrent l'image d'Auguste; une des plus célèbres par la beauté de la manière, et surtout par la perfection du travail, est une cornaline, qui a appartenu à M. Pourtales, et qui représente l'empereur imberbe et de profil. Au-dessus de cette figure, on lit en caractères grecs, le mot *Dios*, dans lequel plusieurs archéologues ont voulu voir l'abréviation du nom de Dioscourides, l'un des quatre plus fameux lithoglyphes de l'antiquité, qui fut gravé, suivant Pline, de graver le sceau d'Auguste.

Auguste (LE SIÈCLE D'), tableau de M. Gérome, Salon de 1855. Une page de Bossuet a inspiré l'idée de cette composition, et cette page est si belle, que nous ne pouvons résister au désir de la citer tout entière : « ... Les restes de la république périssent avec Brutus et Cassius. Antoine et César, après avoir ruiné Lépide, se tournent l'un contre l'autre. Toute la puissance romaine se met sur la mer. César gagne la bataille Actiaque : les forces de l'Egypte et de l'Orient, qu'Antoine menait avec lui, sont dissipées : tous ses amis l'abandonnent, et même sa Cléopâtre, pour laquelle il s'était perdu... Tout cède à la fortune de César. Alexandrie lui ouvre ses portes; l'Egypte devient une province romaine; Cléopâtre, qui désespère de la pouvoir conserver, se tue elle-même après Antoine; Rome tend les bras à César, qui demeure, sous le nom d'Auguste, et le titre d'empereur, seul maître de tout l'empire. Il dompte vers les Pyrénées les Cantabres et les Asturiens révoltés; l'Ethiopie lui demande la paix; les Parthes épouvantés lui renvoient les étendards pris sur Crassus, avec tous les prisonniers romains; les Indes recherchent son alliance; ses armes se font sentir aux Rhètes ou Grisons, que leurs montagnes ne peuvent défendre. La Pannonie le reconnaît; la Germanie le redoute, et le Weser reçoit ses lois. Victorieux par terre et par mer, il ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit en paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde. » Il y avait une très-grande hardiesse à vouloir grouper sur une toile cette multitude d'hommes et de faits qui se déroulent avec autant d'ordre que de magnificence dans le simple alinéa de Bossuet. M. Gérome n'a pas triomphé complétement de la difficulté; son tableau n'est pas un chef-d'œuvre, mais il dénote un vaillant effort, qui mérite tous nos éloges; nous pensons, avec M. Théophile Gautier, que ces belles années sont aujourd'hui très rares, et nous trouvons les jeunes peintres bien prudents de Mas voyons de quelle façon l'auteur du *Siècle d'Auguste* a entendu cette vaste synthèse historique.

Au centre de la composition, s'élève le temple fermé de Janus, dont le large escalier de marbre descend jusqu'aux premiers plans, et dont le fronton, surmonté d'un quadrige, se découpe sur un ciel sans nuages; les principaux monuments de Rome, le Capitole, l'amphithéâtre, les remparts s'aperçoivent, au fond dans un lointain vaporeux. Au-devant du temple, sur un trône d'or que supporte un haut piédestal, Auguste est assis, demi-nu comme un dieu de l'Olympe, et la tête ceinte de lauriers; il tient un sceptre dans la main gauche et s'appuie de la droite sur une belle jeune femme casquée, vêtue d'une courte tunique rouge, et ayant en main une pique renversée, symbole de la paix conquise par la victoire; cette figure, d'une tournure charmante, et qui regarde Auguste d'un air caressant, est la personnification de Rome. A la droite de l'empereur sont groupés les personnages politiques de son siècle : Agrippa, Mécène, Marcellus, qui meurt si jeune; des sénateurs, des personnages remarquables tout autres du trône, Tibère, dont la figure juvénile laisse deviner le caractère dur et chagrin. A ce groupe correspond, à droite, celui des artistes, des poètes, des acteurs : Virgile, Horace, Properce, Tibulle, Vitruve, Roscius, etc. Sur les degrés de l'escalier du temple, Cléopâtre et Antoine sont étendus, la face contre terre, et forment comme les marches du trône d'Auguste; près d'eux est le cadavre ensanglanté de Jules César. Brutus et Cassius, tristes mais inébranlables, s'éloignent lentement après avoir accompli leur sanglant devoir. Au bas de l'escalier se pressent les hommes venus des pays les plus lointains pour voir et adorer Auguste : d'un côté, des Indiens, montés sur un éléphant, et portant, en manière d'étendards, des fétiches nommés Dieux au bout de longues hampes; des princes parents, et à partir du règne d'Adrien, on commença communément à l'appliquer à la seconde personne de l'Etat, c'est-à-dire à celle qui était considérée comme l'héritier présomptif de la couronne.

Enfin le nom d'Auguste a passé dans toutes les langues par métonymie, pour désigner un prince protecteur des lettres et des arts. Boileau en offre à lui seul trois exemples :

Pour chanter un *Auguste* il faut être un Virgile.
Mais sans un *Mécénas* à quoi sert un *Auguste?*
Un *Auguste* aisément peut faire des Virgiles.

AUGUSTE Ier, électeur de Saxe, de 1553 à 1586, fit dresser la *formule de concorde* pour établir l'unité parmi les luthériens (1580), et s'opposa, dans la diète d'Augsbourg (1582), à l'introduction du calendrier grégorien dans l'Allemagne protestante. Il fut surnommé le *pieux*, l'*ami*, le *cœur* et la *tête de l'empire.*

AUGUSTE II, électeur de Saxe, né à Dresde en 1670, fut élu roi de Pologne après la mort de J. Sobieski (1697). Il s'allia avec Pierre le Grand contre Charles XII, roi de Suède, et fut dépossédé par ce dernier. Après la bataille de Pultava (1709), il put remonter sur le trône, qu'il conserva jusqu'à sa mort (1733).

C'était un prince doué de quelques talents militaires, tolérant et d'un caractère élevé, mais aimant trop le faste et vivant entouré de favoris, de maîtresses et d'alchimistes. Le fameux Maurice de Saxe était son fils naturel.

— Prov. litt. Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre. Allusion à un vers de Frédéric II dans une épître à son frère :

Lorsque Auguste buvait, la Pologne était ivre;
Lorsque le grand Louis brûlait d'un tendre amour,
Paris devint Cythère, et tout suivit la cour;
Quand il se fit dévot, ardent à la prière,
Le lâche courtisan marmotta son bréviaire. (1771.)

Ce beau vers, si bien frappé, a évidemment subi la lessive de M. de Voltaire, qui, du reste, aimait à le citer avec un amour presque paternel. Mais que signifie-t-il dans l'application? Auguste II de Pologne, celui auquel Frédéric fait allusion, était un prince aimant le faste et les plaisirs; mais était-il un de ces princes égoïstes de la famille de Sganarelle, qui, « lorsqu'ils ont bien bu et bien mangé, prétendent que tout le monde soit sous dans leur maison? » Cette interprétation, impossible quand on a sous les yeux le texte cité plus haut, est évidemment celle que lui ont donnée la plupart des écrivains dans leurs allusions, parce qu'ils ont déduit le sens d'après un vers isolé, jugé du tableau sans examiner le cadre. On sait que c'est l'inconvénient le plus ordinaire des citations tronquées :

« Il y a l'égoïsme content de lui-même, qui marche la tête haute, le sourire sur les lèvres, persuadé que lorsqu'il est heureux tout le monde doit l'être. Il se fait un royaume de ses jouissances, et il admire l'axiome du galant Auguste : *Quand Auguste a bu, toute la Pologne est ivre.* » XAVIER MARMIER.

« Il est devenu de fort bon goût, parmi nos modernes Lucullus, de professer le plus profond dédain pour les études qui portent sur la subsistance du peuple. Prendre souci de la faim, s'inquiéter de la misère, fi donc!

La Pologne avait bu quand Auguste était ivre.

Eh bien! n'en déplaise à Auguste tombé dans l'ivresse, nous pensons, nous, qu'il y a lieu de s'occuper de la Pologne mourant de soif. » LOUIS BLANC.

« Charité bien ordonnée commence par soi-même, c'est-à-dire : Je serais bien sot de songer aux autres quand j'ai ma chère personne à soigner; il est certain que ce n'est pas trop pour cela de toute ma vie, de toute mon attention, de toute mon intelligence. Je serais bien sot de donner de mon superflu aux pauvres, lorsque mon superflu m'est nécessaire. On dit qu'il y a des gens qui meurent de faim. Mon Dieu, j'en suis bien fâché; mais enfin je n'en meurs pas moi-même, et c'est le principal.

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre. »
VICTOR FOURNEL.

Nous venons de nous livrer à de nouvelles recherches sur la vie du prince dont il est ici question, et nous avons acquis la certitude que le vers du grand Frédéric doit être pris en bonne part. Auguste II unissait, par une bizarre alliance, des sentiments généreux à des habitudes despotiques, le goût des plaisirs aux soucis de l'ambition, et l'inquiétude d'une humeur guerrière à la mollesse d'une vie voluptueuse.

Mais voici qui est beaucoup plus concluant. Un jour qu'il donnait ordre au primat et aux sénateurs de faire cesser quelques vexations exercées par les catholiques contre les protestants : « J'ai été établi de Dieu, leur dit-il, pour protéger mes sujets sans exception, et pour les maintenir dans leurs privilèges conformément aux lois du royaume; » et presque tous les actes de sa vie répondent à ces belles paroles. Du reste, si l'on considère le vers du grand Frédéric comme l'expression de l'égoïsme, tout le passage cité ci-dessus n'a plus de sens. Il est donc certain que ce vers :

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre,

signifie qu'il existait entre le prince et ses sujets une grande solidarité de sentiments; ils s'enivraient de ses succès et étaient joyeux de sa joie. L'application, il faut l'avouer, a pris une tout autre route. Les prosateurs en usent ainsi trop souvent, sans avoir pour excuse les besoins de la rime et de la mesure. Ils rencontrent un vers bien frappé, ils s'en emparent, sans prendre la peine de remonter à la source et de consulter le texte. Mme de Sévigné a plusieurs de ces petits péchés sur la conscience; élève du savant Ménage, elle connaissait passablement le latin et un peu de grec; elle ne dédaignait pas de se faire érudite à l'occasion. On trouve plus de dix fois dans ses lettres cette allusion : « *Et de Caron pax un mot*, » empruntée, comme on le sait, à un dialogue de Lucien. Si l'inimitable Sévigné était remontée à la source, elle aurait été bien étonnée des singulières applications qu'elle en a faites.

Que l'interprétation que nous venons de donner des vers fameux du roi-poète et philosophe reste donc désormais acquise à l'histoire littéraire, et, pour qu'il ne subsiste aucun doute à ce sujet, nous citerons les deux passages suivants de Voltaire, qui achèveront la démonstration :

Plus votre rang vous élève en ce monde,
Plus il faut que chez vous le vrai mérite abonde.